

Anciens Étab^l G. PETIT & C^{ie}

S. A. R. L. au Capital de 1.000.000 de Francs

6, Rue Portefoin, PARIS - 3^{me}

Tél. : ARCHIVES 55-97

R. Com. Seine 258.313 B

C. C. P. Paris 5710-80 R. P. Seine 23.803 C.A.

TOUT POUR LA CEINTURE

Boucles Dorées tous Métaux

BOUCLES à recouvrir TOLE et CARTON

Découpage et Emboutissage
pour Aviation et Automobile

PARIS, le 25 novembre 1951¹⁹⁵

Edouard JAGUER

à

Max CLARAC-SEROU

Comme ta lettre fort prudente du 27 octobre me le laissait prévoir, je n'ai jamais reçu de nouvelles de toi. Par contre, si je me réfère à l'avant-dernière paragraphe de ton épître, j'y trouve l'annonce d'un bref rapport des événements et décisions qui me devait parvenir sous peu dans une lettre collective. Je pense que le mot "collective" impliquait la présence d'autres signatures que celles de Serpan et toi même, et je comprends sans peine qu'il vous ait été malaisé de les trouver. De là sans doute le retard considérable apporté à l'envoi dudit texte.

Il paraît que les éclaircissements que j'ai donnés, en manière de self-défence à tels de nos collaborateurs qui me les avaient demandés, tournent à la campagne de dénigrement ?

Vous saviez cependant, l'un et l'autre, que, si je suis capable de me montrer très conciliant à l'occasion, sur des points de détail tels qu'il s'en est trouvé pour nous opposer, je ne pourrais pas demeurer indifférent à la somme de petites et grosses indécidatesses échafaudées par vos soins après le retour de vacances. Tant dans les brefs rapports téléphoniques que dans les premières lettres, et au cours de notre entrevue du Royal, j'avais très clairement exprimé mon désir de vous rencontrer rapidement tous deux, afin de mettre au point, non pas les désaccords, puisque je ne soupçonnais pas qu'il puisse en exister de graves entre nous, mais tout simplement la situation telle qu'elle se présentait, et ce qu'il convenait de faire pour en transformer le cours.

.../.

Je reviens brièvement sur les griefs que j'emets contre vous. Contrairement à ce que tu as pu croire, au vu de la correspondance échangée entre Serpan et toi - et nous en reparlerons tout à l'heure - la défaillance que je vous reproche ne s'exerce pas strictement sur le terrain financier, bien que, là aussi votre conduite soit loin d'être irréprochable, - et nous y reviendrons aussi. Mais la critique essentielle que je formule contre votre attitude est basée sur votre désaffection progressive vis à vis de l'oeuvre commune, dans votre abandon total des chances qui restaient à cette entreprise de se perpétuer en commun, puis un peu plus tard, dans la décision prise de m'éliminer de toutes vos démarches, qu'il s'agisse de "Rixes" continuée sans moi, ou de plaquettes telles que l'Homage à Christine, au sujet duquel j'avais été le premier pressenti, ou bien encore de la brochure sur Wols, qui, du reste, au dire de certains, aurait été présentée comme un numéro spécial de "Rixes".

De quelque côté que l'on se tourne, et quelle que soit la volonté d'objectivité que l'on ait, il faut bien convenir de la vilennie d'une telle conduite, et l'affaire de la contresignature de la lettre à Boutin, présentée après coup comme principal motif de votre position, ne change rien à rien, puisque, lorsqu'on est vraiment lié d'amitié comme vous avez cherché à me le faire croire, on ne saurait rompre avec un ami parce qu'il vous demande un service légitime. D'autant plus que je vous avais demandé à l'un et à l'autre que nous nous réunissions pour une large confrontation de nos points de vue sur ce qu'il convenait de faire de "Rixes".

Tu as déclaré à l'un de nos amis communs que vous aviez abandonné votre idée de ne pas intervenir dans le débat que j'ai fait surgir, mais que vous alliez être contraint de réviser votre position et de procéder à une mise au point. Tu as ajouté que vous vous garderiez bien, pour ne pas gêner mes amis, de placer ce débat sur le plan personnel, ou soi-disant personnel, à le situer. Je ne vois pas en quoi cela pourrait gêner mes amis. Je ne vois pas en quoi cela pourrait me gêner. Car enfin, si tu appelles le fait de réclamer, à toi les fiches de dépôt, et à

TOUT POUR LA CEINTURE

Boucles Dorées tous Métaux

BOUCLES à recouvrir TOLE et CARTON

Découpage et Emboutissage
pour Aviation et Automobile

Serpan la créance Wittenborn, toutes choses détenues arbitrairement, si tu appelles cela soulever des questions personnelles, que faudrait-il penser alors des sottises et sordides histoires de verres brisés et autres rétributions dues à Lucienne, dont Serpan, faute d'arguments irréfutables, m'a accablé à longueur d'épistoles. Ceci dit, je pense que le document que vous deviez me faire parvenir sera surtout basé sur des reproches idéologiques, et là encore, je ne vois pas bien lesquels, puisque, même en admettant que vous ayiez eu des raisons de ne pas me faire connaître la nature de ces désaccords lorsque je vous en demandai, il n'en resterait pas moins que le substrat idéologique sur lequel "Rixes" fut bâti est dû pour la plus grande partie au signataire de cette lettre, lequel n'avait pu, faute de temps mettre ses idées en pratique plus tôt. Vous auriez donc commis une première indélicatesse envers vous-mêmes, en souscrivant à des idées que vous désapprouviez, d'abord dans le "Présent Continu", ensuite dans la revue elle-même, ne fût-ce que par votre présence; avant d'en commettre une envers moi, en cherchant à profiter du bien mal acquis qu'aurait représenté une revue mise sur pied grâce aux fonds qui me furent prêtés (et qu'il me faut maintenant rembourser), mais allégée de ma présence.

Où en sommes nous maintenant ?

Serpan, dans une de ses lettres, a invoqué la législation. Et vous avez ensemble prétendu - d'après Christian Feugeas - que vous déteniez la majorité de fait dans "Rixes". Ce qui, je pense, signifie dans votre esprit que vous vous trouvez fondés à exiger mon abandon de toutes prétentions sur cette revue.

Tes connaissances juridiques doivent être cependant assez étendues pour que tu saches que, s'il vous est possible d'opposer votre veto à la continuation de "Rixes" (j'ai d'ailleurs le même droit), je puis en échange vous demander de me verser la quote-part représentant vos investissements à l'un et à l'autre dans cette entreprise. Certes, vous auriez la plus grande difficulté à trouver la somme nécessaire. Mais, n'ai-je pas eu, moi, les plus grandes difficultés à payer Boutin, qui n'a pas hésité à m'envoyer l'huissier, sans que vous trouviez autre chose pour l'en empêcher que ce faux-semblant de reçus imaginé par Serpan.

Il faut donc vous rendre à l'évidence. Puisque vous ne vous trouvez pas à même de racheter vos parts dans la société, et, ce faisant, de me mettre dans l'impossibilité absolue de continuer notre effort à la même enseigne, vous devez vous résoudre, non seulement à ce que je continue, mais encore à me restituer ce qui m'est dû. (Wittenborn et fiches...) Encore une fois, c'est surtout votre grave défaillance morale qui me pousse à agir ainsi, et bien que vous feigniez d'en douter, vous verrez que le comité de rédaction de "Rixes" une fois renouvelé, les buts de l'entreprise resteront les mêmes. A ces quelques détails près qui nous opposaient, mais qui n'auraient pas suffi pour constituer un désaccord si votre mauvaise volonté et certain désir d'arriver rapidement n'y avait aidé.

Je prends ici l'engagement formel de vous faire connaître, dès que toutes les dispositions en auront été arrêtées entre mes coéquipiers et moi, la nouvelle forme de "Rixes" et la composition de son nouveau comité de rédaction. Je ne crois pas, en toute sincérité, que vous puissiez vous trouver choqués lorsque vous connaîtrez les noms de vos successeurs. Toi qui me prêtais beaucoup lorsque tu faisais l'éloge de mes textes, et que, sur tel plan qui m'est plus familier qu'à toi, tu me demandais que je te les communique afin de faire une conférence, tu me prêtes vraiment bien peu, lorsque tu suppose que j'en suis réduit aujourd'hui, à cause de votre défection, à employer les "fonds de tiroir".

Peut-être comprendras-tu cette fois, que tu te montrerais plus avisé en me répondant.